

Présentation :

Ce groupe se déroule une fois par semaine pendant une heure avec une éducatrice et une orthophoniste. Il se compose de trois enfants qui ne parlent pas et de deux enfants s'exprimant oralement (dont un avec une importante dysarthrie et un présentant de gros troubles neuro-visuels). L'objectif est de favoriser la communication en groupe et surtout entre enfants, situation rarement vécue dans la vie quotidienne, avec le minimum d'interventions des adultes présents (si ce n'est pour des raisons techniques). Chaque enfant dispose de son ou ses moyens augmentatifs de communication qu'il choisit d'utiliser librement : mimiques d'expression, parole, gestes, codes, synthèses vocales.

Marie-Hélène SAUGIS
Sylvie JONEAU

Orthophonistes
C.A.E.A.I.* de CAMBRAI
121, route de Solesmes
59407 CAMBRAI Cedex

*Centre d'Aide à l'Enfance et à
l'Adolescence Infirmes

UNE EXPÉRIENCE DE GROUPE DE COMMUNICATION

par Marie-Hélène SAUGIS et Sylvie JONEAU

Mots-clés : I.M.C. - Systèmes de communication augmentatifs - Communication-Rééducation - Enfant - Groupe - Mutisme - Dialogue

Les participants

AURÉLIE : née le 17/07/84, elle présente une infirmité motrice cérébrale de type quadriplégie spastique. De gros problèmes visuels s'y associent. Elle se déplace en fauteuil roulant électrique, elle s'exprime avec un langage oral compréhensible.

EMMANUEL : né le 22/09/84, il est atteint en avril 1985 d'une encéphalite herpétique aiguë dont les séquelles principales se situent au niveau de la motricité bucco-faciale. Emmanuel se présente sans langage oral.

Son mode de déplacement est la marche autonome. Pour communiquer, il utilise : son langage "originel" composé de quelques cris et de nombreux gestes, le code pictographique Communimage dans un album, un synthé III de format calculette avec messages programmés sur deux niveaux et quelques mots qu'il construit lui-même.

JÉRÉMY B. : né le 26/09/81, il présente une infirmité motrice cérébrale de type quadriplégie spastique avec absence de langage oral. Ses déplacements s'effectuent en fauteuil roulant électrique.

Pour communiquer, il dispose : de son langage "originel" composé de quelques sons, beaucoup de mimiques et regards expressifs, d'un cahier contenant les symboles Bliss (code visuel), d'une synthèse vocale personnelle, l'ARA à défilement lumineux programmée sur deux niveaux.

JÉRÉMY T. : né le 20/04/87, il présente une infirmité motrice cérébrale de type quadriplégie spastique avec troubles visuels associés. Il se déplace en fauteuil roulant électrique. Il s'exprime oralement avec une importante dysarthrie.

SABRINA : née le 05/07/88, elle présente une infirmité motrice cérébrale de type quadriplégie spastique et quasi-absence de langage oral. Elle est totalement dépendante pour ses déplacements. Actuellement, Sabrina utilise pour communiquer : son langage "originel" constitué de mimiques, gestes et de quelques petits mots, d'une cinquantaine de photographies et pictogrammes disposés sur la tablette de son fauteuil roulant

qu'elle désigne du poing fermé ou du pouce, d'un album composé de 400 symboles et photographies sous forme d'un dictionnaire à thèmes, en rééducation, une synthèse vocale, l'Introtalker à défilement lumineux et contacteur sensitif est en cours d'apprentissage.

Le groupe communication : une situation vécue

Les enfants ne font pas tous partie des mêmes groupes éducatifs et ont pris l'habitude de se saluer en arrivant (attitude non spontanée en début d'année) : Jérémy T. et Aurélie par oral, Jérémy B. avec sa synthèse vocale, Emmanuel avec son synthé III ou par un geste de la main, Sabrina en désignant un pictogramme sur sa table.

Plusieurs fois dans l'année, Aurélie a apporté des friandises pour tous les participants du groupe. Aussi quand elle a demandé spontanément : "Devinez ce que je vous ai apporté ?" pour engager la conversation, les réponses furent les suivantes :

*Emmanuel, le plus rapide, réclame la parole en levant le doigt (habitude scolaire) avant de composer sa réponse sur son synthé III : "bonbon".

*Simultanément, Jérémy T. donne sa réponse verbale qu'il répète même plusieurs fois sans regarder son interlocutrice.

*Jérémy B. manifeste son envie de répondre en donnant une première impulsion sur son contacteur, un autre enfant s'exprime en même temps, il s'arrête pour le regarder et ne recommence sa sélection de messages qu'après incitation de l'adulte : "Et toi Jérémy ?". Après un temps de latence, il dit : "un gâteau".

Il est alors nécessaire de répéter ce message peu audible à cause du bruit ambiant. Aurélie reprend la parole : "Non, c'est une cassette !". A cette réponse inattendue, les enfants réagissent en riant ou prennent un air étonné. Aucun n'essaie de demander de quelle cassette il s'agit.

Pour une question qui les concernait tous (car ils pensaient recevoir quelque chose à manger !) les enfants se montrent relativement attentifs les uns aux autres, écoutent les réponses, essaient d'en trouver d'autres. C'est un peu différent quand le thème de conversation concerne les occupations d'un week-end par exemple, où chaque enfant est désireux de "parler" de lui-même mais écoute peu les autres messages ou d'un air "distrait".

Sur ce thème du week-end, Jérémy T. et Aurélie commencent à parler de leurs parents. Emmanuel et Jérémy B. cherchent un message tout fait du type "j'ai regardé la télé". Sabrina attend une question personnalisée : "Et toi, Sabrina, où es-tu allée dimanche ?" pour se sentir vraiment concernée. La question n'est plus collective et l'attention de chacun se relâche. Ils donnent vraiment l'impression de s'adresser à l'adulte présent, reproduisant une situation habituelle de dialogue en séance de rééducation.

Observations-remarques

*Une intervention "extérieure" adulte s'avère donc indispensable dans les situations suivantes :

- sous forme de questions posées par l'adulte pour : lancer le débat, donner la parole à chaque enfant, faire respecter le temps de réponse d'une synthèse vocale à défilement.
- sous forme de traductions (adulte ou enfant) pour : les enfants utilisant un code, difficilement visible par tous les participants du groupe : l'enfant qui désigne un symbole ne s'aperçoit pas forcément que seul son voisin le plus proche peut le voir et le comprendre, les enfants utilisant une synthèse vocale non intelligible dans un milieu bruyant. L'intervention adulte est plus discrète quand : la question est posée par un enfant avec un intérêt les touchant personnellement : nourriture, loisirs, famille, un enfant utilise une synthèse avec accès direct, l'enfant parle.

*Durant les premiers échanges, les enfants ont dû apprendre la notion de "prise de parole" au sein d'un groupe et surtout l'écoute des autres quand son propre message a été entendu, notamment quand il s'agit d'une synthèse vocale à balayage automatique et accès au contacteur qui implique un temps d'attente plus ou moins important pour obtenir le message. Comme dans toute autre situation de groupe (classe, jeux) l'enfant le plus rapide, au mode d'expression le plus direct, aurait tendance à monopoliser la prise de parole.

* Des discussions entre enfants ont commencé à s'établir, plus facilement entre l'enfant

“piéton” sans parole et un copain utilisant un code, ou entre un enfant qui parle s’adressant à un utilisateur de synthèse vocale : ainsi, Emmanuel a “appris” en cours d’année qu’il pouvait regarder le pictogramme que désignait Sabrina, en reproduire le mot sur son synthé III et faire entendre à tous sa réponse ; il en est très fier ! En définitive, cette “prise en charge” d’un enfant par un autre n’est véritablement réalisable que pour l’enfant qui marche. L’adulte doit encore intervenir comme “interprète” dans un dialogue entre utilisateurs de code.

*Le langage “originel” est toujours privilégié d’emblée pour entrer en relation, avec recours dans un deuxième temps aux moyens augmentatifs de communication en cas d’incompréhension et parfois sur incitation de l’adulte.

*Des connivences s’établissent entre enfants, quelquefois des “apartés” : Aurélie chuchotant à l’oreille d’Emmanuel, regards de connivence entre Jérémy B. et Sabrina échanges de compliments.

*La tendance générale est de répondre par holophrases avec synthèse et code même si leurs utilisateurs sont capables de faire des phrases en rééducation. Qu’il est difficile pour une orthophoniste de ne pas réclamer une formulation mieux construite et/ou l’utilisation systématique des aides techniques de communication et casser ainsi la spontanéité des échanges !

En effet, dans ce groupe dit de “communication”, la conversation libre a été privilégiée avec ses avantages et ses inconvénients : liberté des prises de parole, autonomie et utilisation plus ou moins importante des aides techniques, thèmes de conversation parfois simplement effleurés, participation inconstante de chacun selon son humeur ou ses centres d’intérêt, prédominance de l’intervention de celui qui s’exprime le plus spontanément (un geste, un cri, une mimique, une voix...).

Mais n’est-ce pas ce qui se produit dans toute situation d’échanges collectifs... ?